

Communiqué de presse

La Foncière progresse et annonce un split de la part

Dans un marché marqué par un recul de la pénurie de logement, des baisses de loyers dans certaines régions et un essoufflement du marché commercial, La Foncière tire très bien son épingle du jeu.

Hausse marquée du dividende et de la performance

Au cours de l'exercice écoulé, La Foncière a augmenté son dividende qui passe de CHF 20.80 à **CHF 21.30** (soit +2,4%). La tendance à la hausse est ainsi maintenue depuis de nombreuses années (CHF 17.70 en 1999). Le rendement du dividende sur le cours de bourse à la fin de l'exercice est de 1,94% ; il est largement supérieur à celui des obligations de la Confédération qui s'inscrit à -0,22%. Le différentiel entre ces deux rendements reste très élevé, ce qui explique l'attrait de l'immobilier.

La performance sur l'exercice, soit l'augmentation du cours de bourse additionnée au dividende, est de **+7,32%** (l'indice des fonds immobiliers SXI Real Estate Funds TR affiche, pour sa part, +3,64%).

Une fortune en constante augmentation

La valeur vénale du patrimoine immobilier de La Foncière a augmenté de plus de CHF 46 millions (soit +3,67%) par rapport à celle de l'exercice précédent pour s'établir à **CHF 1.325 milliard**. La valeur vénale des immeubles, fondée sur la valeur Discount Cash Flow (DCF), est estimée par un Collège d'experts indépendants agréés par la FINMA.

Les dettes hypothécaires sont en baisse, proportionnellement. Elles représentent **18,98%** de la valeur vénale de tous les immeubles (19,05% en 2016), ce qui est très largement en deçà de la limite légale fixée à 33%. Au total, la fortune nette du fonds atteint **CHF 936 millions** (soit +3,49%).

Renforcement de l'attractivité et split des parts

Investissements Fonciers SA procèdera à une division (split) des parts du fonds dans la proportion de un pour dix (1:10).

L'objectif poursuivi par l'opération de « split » est le renforcement de la liquidité et de l'attractivité des parts La Foncière. Elle visera ainsi à assurer un accès de tous les types d'investisseurs aux parts du fonds.

Le « split » des parts, dans un rapport d'une (1) ancienne part pour dix (10) nouvelles parts, aura lieu le 21 février 2018. L'opération est conduite automatiquement à l'initiative du fonds. Celle-ci est neutre pour les porteurs de parts, dès lors aucune action n'est attendue de leur part.

Informations de l'opération

N° de valeur	278'226
ISIN	CH0002782263
Rapport de split (1 part détenue : 10 parts nouvelles)	1:10
Nombre de parts existantes	1'237'107
Nombre de parts au terme du « split »	12'371'070
Date ex	21 février 2018
Date de livraison	23 février 2018

Lausanne, le 24 janvier 2018

Pour tout renseignement complémentaire :

Albert Michel, Président, 026 350 71 62

Arnaud de Jamblinne, Directeur général, arnaud.dejamblinne@lafonciere.ch, 021 613 11 88

<https://www.lafonciere.ch/fr/actualites>

INVESTISSEMENTS FONCIERS S.A.